

Ressources & territoires

La revue de l'innovation locale en Gironde N°27 printemps 2024



Défendre nos territoires

Des ressources
pour la vie locale





« Nous avons la co-responsabilité de répondre aux besoins en toute proximité, là où l'on vit, là où l'on travaille. »

Dans un département, on n'est pas seulement concitoyens, on est voisins. On fréquente le même collège, partage les mêmes espaces naturels sensibles, boit la même eau, emprunte les mêmes routes, pistes cyclables et ouvrages d'art, utilise le même réseau public de fibre optique, reçoit le même accompagnement social...

Le Département tient sa place auprès des communes et des acteurs locaux pour œuvrer en faveur de la cohésion des villages, des villes, et de cette solidarité qui nous est nécessaire pour qu'aucun ne se sente délaissé en Gironde.

Ce numéro donne à voir comment nous continuons d'agir au bénéfice des communes, du monde associatif, sportif, culturel, humanitaire, pour l'éducation populaire et l'économie sociale et solidaire, pour le champ large de l'action médico-sociale, et pour tous ces partenaires avec lesquels nous tissons les mailles du service public et du lien social.

Parce que « Défendre nos territoires », c'est avant tout offrir à toutes et tous, partout, des ressources pour la bonne vie locale.

Jean-Luc Gleyze

Président du Département de la Gironde

Les rendez-vous

09/04/2024

Journée girondine de l'habitat, à l'Hôtel du Département

10/04/2024

Lancement du réseau des fermes Gironde Alimen'terre à Camblanes-et-Meynac

22/05/2024

Sélaq, salon des élus locaux à Bordeaux

25/05/2024

Festival Handi' Et Cap en Médoc, au domaine de Nodris

25-26/05/2024

Cap Hostens

24/06/2024

Séance plénière Budget supplémentaire



4

La question à Christine Bost

5

Les Brèves d'actu

7

Le grand sujet

Une organisation et des aides départementales renouvelées

11 ▶ 14

Les solutions girondines

11

Saint-Paul-de-Blaye, le défi de la transition énergétique

12

La Dauge lieu culturel, social et solidaire

13

Centre de santé du Pays foyen, outil de développement territorial

14

Réseau Médoc tiers-lieux, nouveau pôle ESS

15

L'ingénierie

16

Le Selfie

Marcelle, le recours aux droits

Ressources & territoires

Magazine édité par le Département de la Gironde, Direction de la communication - 1, Esplanade Charles-de-Gaulle - CS 71223 - 33074 Bordeaux cedex - tél. 05 56 99 33 33 - Directeur de la publication : Frédéric Duprat - Rédactrice en chef : Brigitte Botte - Rédaction : Brigitte Botte - Conception graphique : Anne-Lucie Grislain - Crédits photos : Département de la Gironde - Commune de Saint-Paul-de-Blaye - La Dauge - CdC du Pays foyen - Réseau Médoc Tiers-Lieux - Impression Centre d'impression départemental sur papier FSC recyclé 100% - Dépot légal : mai 2014 - Tirage : 5 000 exemplaires - ISSN / 2609-5513. Photo de couverture : Défendons nos territoires, le 2 décembre 2023 @Sandrine Koeune, département de la Gironde.



Le Département peut-il continuer à préserver l'aménagement local ?



À l'issue de 2023, ce sont près de 33 millions d'euros qui ont été mobilisés pour l'aménagement équilibré du territoire girondin. En 2024, nous continuons nos efforts pour l'aménagement local, mais différemment. Dans un contexte économique préoccupant, la collectivité doit faire des choix.

Pour favoriser l'égalité entre les territoires, nous orientons notre soutien vers les communes pour lesquelles l'effort solidaire est

le plus nécessaire et les territoires les plus fragilisés. Ainsi, le FDAEC est maintenu dans des conditions renouvelées, les missions territoriales identifiées comme prioritaires sont dotées d'une enveloppe spécifique. Les projets bénéficiant d'un accompagnement sous forme contractuelle continuent d'être soutenus. L'application du Coefficient départemental de solidarité est maintenue.

Le Département continue aussi à mettre à disposition des porteurs de projets locaux des ressources techniques et une expertise spécialisée : l'ingénierie départementale, portée par l'agence technique Gironde Ressources et les services toujours mobilisés auprès des partenaires locaux.

L'exceptionnelle vitalité de notre territoire est une richesse. C'est donc par l'échange et l'intelligence collective que nous parviendrons

ensemble à répondre aux défis sociaux et environnementaux que nous avons à relever, à impulsiver de nouvelles démarches de coopération entre acteurs et favoriser la participation citoyenne pour répondre au mieux aux besoins. Nous poursuivrons le déploiement du « sur mesure », faire avec ou aller vers en tenant compte des dynamiques d'innovation sociale.

Rester le premier partenaire des communes et des acteurs locaux est primordial. Investir dans les projets et les valoriser encourage d'autres initiatives similaires, contribue au maintien des services publics de proximité et renforce la résilience de notre territoire, sa capacité à surmonter les défis économiques, écologiques et sociétaux actuels.

Christine BOST

1^{re} Vice-présidente chargée de l'aménagement territorial, des coopérations et du tourisme

La fibre girondine !

ELLE ARRIVE !

L'INTERNET
TRES HAUT DÉBIT
POUR TOUS !

Gironde
Haut Méga
Le réseau très haut débit public

girondehautmega.fr

Gironde—
Tres Haut Débit
avec Orange Concessions

France
Tres Haut Débit
République
Française
Ligue
Egale
Femmes

REPUBLIC
FRANCAISE
Ligue
Egale
Femmes

Nouvelle-
Aquitaine

Les Communautés
de Communes
et d'Agglomérations
de Gironde

Gironde
LE DÉPARTEMENT

Investir

Aides à l'investissement



Le département de la Gironde propose des aides à l'investissement aux communes, intercommunalités et établissements publics. Les modalités spécifiques de mise en œuvre ont été approuvées lors du vote du budget primitif en février dernier. Les demandes d'aides départementales sont à déposer jusqu'au 30 avril 2024. Au-delà de cette date, les dossiers incomplets ne pourront pas être étudiés. Les demandes au titre du FDAEC (Fonds départemental d'Aide à l'Équipement des Communes) doivent être adressées directement aux Conseillers départementaux du canton où se situe la commune.

Pour découvrir les aides et faire sa demande en ligne :
 gironde.fr/subventions

S'adapter

Fonds vert



Dispositif inédit depuis 2023, le fonds de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé « Fonds vert », est renouvelé en 2024 et doté de 2,5 milliards d'euros de crédits déconcentrés aux préfets. Il aide les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés à renforcer leur performance environnementale, adapter leur territoire au changement climatique et améliorer leur cadre de vie.

Dispositif et démarches simplifiées sur la plateforme :
 aides-territoires.beta.gouv.fr

S'inspirer

Tournée de la chaleur renouvelable en Gironde



Maîtres d'ouvrages, élus ou techniciens des collectivités peuvent s'inscrire à une ou plusieurs visites d'installations thermiques renouvelables : biomasse, géothermie, solaire thermique, réseau de chaleur. Elles sont organisées par le Département et ses partenaires de l'ALEC, du SIPHEM et du SDEEG entre mars et mai 2024.

Il s'agit de :

- ▶ Découvrir le fonctionnement d'une installation thermique renouvelable
- ▶ Échanger avec les maîtres d'ouvrage
- ▶ S'inspirer des projets réussis sur le territoire
- ▶ Bénéficier du financement du Contrat de chaleur renouvelable territorial
- ▶ Se faire accompagner par des animateurs territoriaux et techniques.

Le 11 avril en Sud Gironde : à Barie, Gironde-sur-Dropt et La Réole

Le 16 avril sur le Bassin d'Arcachon : à Marcheprime et Andernos-les-Bains

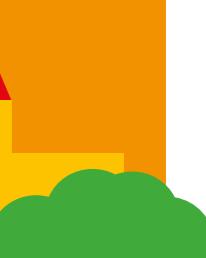
Le 6 mai en Médoc : à Pauillac et Lesparre-Médoc

Le 14 mai en Libournais : à Nérigean et Libourne.

gironde.fr/energiesrenouvelables

Se rencontrer

Sélaq, le Salon des élus locaux à Bordeaux



Le 22 mai 2024, au Palais 2 l'Atlantique à Bordeaux, le Département sera présent au Sélaq, le salon des élus locaux et agents publics de la Nouvelle-Aquitaine organisé par l'AMG (Association des Maires de Gironde). Le stand sera animé par Gironde Ressources, l'agence technique départementale, qui proposera des rencontres et échanges avec les élus autour de sujets d'actualité : le référent déontologue, le Plan Communal de Sauvegarde, le mécénat et sponsoring ou encore la lutte contre le frelon asiatique.

À cette occasion, Gironde Ressources organisera son Assemblée générale le matin, en présence de Jean-Luc Gleyze, président du département de la Gironde et de Gironde Ressources.

gironde.fr/collectivites

Interpeler

DILC et frelon asiatique



Déposée dans le cadre du droit d'interpellation local citoyen mis en place par le Département, l'initiative de l'association Abeille cubzaguaise porte sur la lutte et le piégeage massif, de février à avril, des frelons asiatiques et de leurs fondatrices. Le frelon asiatique est un fléau pour la faune locale, il est urgent d'agir. Le Syndicat Apicole de la Gironde et le GDSA33 (Groupement de Défense Sanitaire de l'Abeille de la Gironde) souhaitent mobiliser les collectivités, les citoyens et tous les partenaires concernés pour lutter ensemble contre ce nuisible et informer sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre.

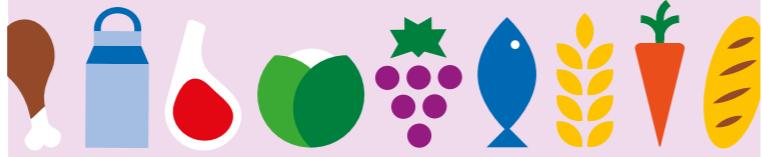
Focus sur le piégeage de printemps :
jeparticipe.gironde.fr

Fédérer

Lancement du réseau des fermes Gironde Alimen'terre

Le 10 avril 2024, au Château Le Parvis de Dom Tapiau à Camblanes-et-Meynac, le Département lance son réseau de fermes Gironde Alimen'terre. La collectivité girondine a pour volonté de rassembler des petites et moyennes fermes en agroécologie de proximité ayant des pratiques agricoles répondant aux enjeux d'avenir. L'objectif est de fédérer et d'animer un réseau de fermes nourricières à taille humaine afin de permettre aux producteurs de valoriser leur modèle en circuit-court tout en préservant l'environnement, et aux Girondines et Girondins d'identifier les fermes situées près de chez eux. La charte d'engagement au réseau sera signée entre les producteurs girondins volontaires répondant au cahier des charges et le département de la Gironde.

gironde.fr/alimentertre



Participer

Le budget participatif, 2^e édition

50 projets ont été choisis parmi les 184 soumis aux votes. Près de 30 000 Girondines et Girondins se sont exprimés, soit 79 507 votes (32 034 votes lors de la première édition). Au total, 800 000 euros seront alloués aux 50 projets. L'association Dédale a reçu le plus grand nombre de votes et va recevoir une dotation de 20 000 euros. Elle propose la mise à l'abri des enfants en situation de précarité et de leur famille. Le Département accompagne les dynamiques locales et facilite les réponses à des besoins ressentis sur le terrain.

Découvrir les lauréats :
jeparticipe.gironde.fr



S'engager

Appel à projets : Espaces, sites et itinéraires 2024



Afin de développer de nouvelles pratiques de sports de nature et de renforcer le maillage territorial, le Département lance un appel à projet destiné aux communes et à leurs groupements, aux organismes publics et aux associations, pour la création de nouveaux espaces, sites ou itinéraires. Une quinzaine de pratiques sont éligibles à l'appel à projet : canicross, course d'orientation, trail, gravel, parkour, etc. avec un accompagnement technique et financier pouvant aller jusqu'à 25 000 € par projet.

En Gironde, il existe une offre de plus de 6 000 km d'itinéraires de randonnée pédestre, VTT et équestre, mais aussi plus d'une vingtaine d'espaces et sites proposant diverses pratiques telles que l'escalade, le canoë ou encore la pêche.

Les porteurs de projets ont jusqu'au 30 juin 2024 pour envoyer leur dossier complet :
gironde.fr/appel-a-projet



Une organisation et des aides départementales renouvelées

Malgré un contexte économiquement tendu pour les collectivités locales, le Département maintient sa présence et son rôle de partenaire privilégié des communes, des intercommunalités et des acteurs locaux, dans des conditions renouvelées. La campagne est souvent ternie par le sentiment d'éloignement, d'abandon et de recul du service public pourtant, elle est aussi une terre d'innovation, à condition de mobiliser les moyens et les énergies, d'agir ensemble.

En 2024, le Département revoit nécessairement ses aides à la baisse toutefois ses équipes s'organisent pour préserver sa proximité, l'équilibre et la cohésion territoriale.

#réseau #partenariat #ingénierie

Chaque année, le Département consacre entre 30 et 35 millions d'euros aux communes et à leurs groupements. Des aides non obligatoires qui participent aux financements d'équipements scolaires ou sportifs, de stations d'épuration, etc. En 2023, 882 projets, portés par 298 communes et 20 communautés de communes, ont été soutenus pour un montant de près de 23 millions d'euros. Cette année, la collectivité a préservé une enveloppe de 15 millions d'euros qui reviendra aux territoires par le FDAEC (Fonds départemental d'Aide à l'Équipement des Communes), par des subventions en annuités, par la contractualisation, et aussi en flétrissant un million d'euros vers trois territoires à grandes fragilités pour des projets structurants qui touchent le plus grand nombre.

Dotation cantonale, 5 millions d'euros

Habituellement alloué à toutes les communes girondines, le FDAEC sera versé cette année aux communes pour lesquelles ce fonds représente plus de 5% dans leur budget d'investissement et dont le coefficient départemental de solidarité est supérieur à 1. En effet, pour les communes les plus rurales, ce fonds est souvent le seul tiers financeur et un véritable levier pour leur capacité à investir : 445 communes sur 535 que compte la Gironde continueront à bénéficier du FDAEC. Le Département tient la promesse initiale du dispositif : la solidarité envers le plus grand nombre de communes.

Continuité de l'accompagnement, 10 millions d'euros

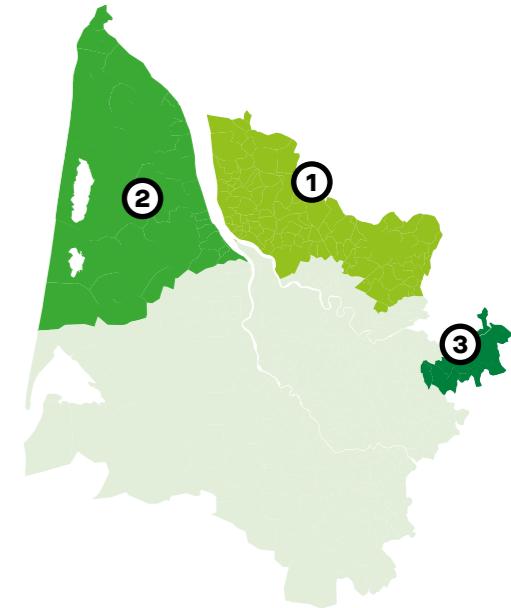
Le Département maintient ses aides aux projets contractuels déjà engagés, tels que les CAB et les CAE (Conventions d'Aménagement de Bourg ou d'École), ou les Contrats chaleur renouvelable territoriaux. Seront également maintenus les projets inscrits au sein d'un Contrat ville d'équilibre, déjà voté ou inscrit dans une dynamique de renouvellement. En complément,



Sainte-Foy-la-Grande



Conseil de territoires 2019 au domaine de Nodris



① Mission Haute-Gironde-Nord-Libournais

**Elue déléguée : Michelle LACOSTE
lancement en 2022**

- 3 cantons
- 102 communes
- 7 communautés de communes
- 145 000 hab.
- 2 PTS (Pôle territorial des solidarités), 1 PJT (Pôle jeunesse territorial)

② Mission Médoc

**Elue déléguée : Pascale GOT
lancement en 2018**

- 2 cantons
- 50 communes
- 4 communautés de communes
- 1 Parc Naturel Régional
- 97 500 hab.
- 1 PTS, 1 PJT

③ Mission Pays-Foyen

**Elue déléguée : Christelle GUIONIE
lancement en 2022**

- 19 communes
- 1 communauté de communes
- 14 000 hab.
- 1 PTS, 1 PJT

Trois missions territoriales

Qui ?

Des territoires prioritaires où le taux de chômage atteint jusqu'à 8,2% (6,4% en Gironde).

Pourquoi ?

Pour soutenir financièrement ou apporter un appui technique aux collectivités locales, aux associations, à l'ensemble des acteurs locaux pour la mise en œuvre de leurs projets structurants.

Où ?

Trois territoires : Haute-Gironde-Nord-Libournais, Médoc, Pays Foyen.

Comment ?

En portant une attention particulière aux territoires touchés par la précarité et le besoin d'un soutien renforcé. La campagne est une terre de ressources à condition de mobiliser les moyens et les énergies, de constituer des réseaux actifs et inspirants. De faire ensemble.

Quoi ?

Recenter les modes d'intervention départementale autour d'enjeux et de projets prioritaires sur ces territoires :

- Renforcer la visibilité du Département et de ses actions, aller vers les habitants
- Contribuer à lutter contre un sentiment de relégation exprimé par une partie des habitants
- Poursuivre, renforcer et rendre visible la présence et le maillage des services publics
- Accélérer et impulser des projets structurants, en faire émerger d'autres, faciliter leur mise en œuvre

Combien ?

Un budget spécifique d'un million d'euros en 2024.

« La mission territoriale en Haute-Gironde-Nord-Libournais renforce la présence départementale sur le terrain en allant vers les publics vulnérabilisés. Elle s'engage à soutenir les projets structurants pour le plus grand nombre. Contribuer à vieillir ensemble ou favoriser l'insertion des jeunes sont des réponses à la crise démocratique. »

**Michelle Lacoste**

Conseillère départementale du canton Nord-Libournais
Déléguée à la mission Haute-Gironde-Nord-Libournais

« Grâce à la mission territoriale, le Médoc bénéficie du Bus en + pour accéder aux droits et à la santé, deux jeunes agriculteurs se sont installés au domaine de Nodris, un réseau de tiers-lieux devient pôle rural de l'ESS, une petite résidence pour personnes âgées va se concrétiser et une micro-crèche est à l'étude. »

**Pascale Got**

Vice-présidente du Conseil départemental
Conseillère départementale du canton Sud-Médoc
Déléguée à la mission Médoc

« La mission territoriale du Pays foyen facilite les projets qui améliorent la vie quotidienne des habitants. Pour le centre de santé ou l'expérimentation Territoire zéro non-recours, les ambitions sont communes aux acteurs locaux et au Département : lutter contre la précarité et l'éloignement en préservant les services publics. »

**Christelle GUIONIE**

Conseillère départementale du canton Le Réolais et Les Bastides
Déléguée à la mission Pays foyen

Les contacts, les ressources

Département de la Gironde

Direction générale adjointe chargée de la transition écologique et de l'aménagement (DGATEa)

Direction de la coopération et du développement des territoires (DCDT)
✉ dgat-dcct@gironde.fr

Direction des infrastructures (DI)
✉ dgat-di@gironde.fr

Direction de l'environnement (DE)
✉ dgat-de@gironde.fr

Direction de la valorisation des ressources et des territoires (DVRT)
✉ dgat-dvrt@gironde.fr

Direction de l'habitat et de l'urbanisme (DHU)
✉ dgat-dhu@gironde.fr

Direction générale adjointe chargée de la citoyenneté (DGAC)

Direction de la culture (DC)
✉ dgac-dc@gironde.fr

Direction de la vie associative (DSLVA)
✉ dgac-dsiva@gironde.fr

biblio.gironde
✉ biblio.gironde.fr

Pôles jeunesse territoriaux (PJT)
✉ gironde.fr/associations

Direction générale adjointe chargée des solidarités (DGAS)

Direction de l'insertion et de l'inclusion (DII)
✉ dpii@gironde.fr

Pôles territoriaux des solidarités (PTS)
Maisons du Département des Solidarités (MDS)
✉ gironde.fr/maisons-solidarites

Organismes associés

Gironde Ressources

L'agence au service des territoires
✉ gironde.fr/gironde-ressources

Gironde numérique

Le numérique au service des Girondins
✉ girondenumerique.fr

Gironde Tourisme

L'agence de développement touristique
✉ gironde-tourisme.com

Iddac

L'agence culturelle
✉ iddac.net

CAUE

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
✉ cauegironde.com

Saint-Paul-de-Blaye, le défi de la transition énergétique

Depuis 2019, la mairie de Saint-Paul-de-Blaye occupe l'ancien presbytère. Il aura fallu six mois pour rénover les 380 m² de cette jolie chartreuse du XVIII^e siècle qui allie désormais modernité et charme des pierres et boiseries d'époque. L'isolation et le chauffage ont fait partie des points étudiés avec attention.

#chaleur
#énergiesrenouvelables
#financements



Mairie de Saint-Paul-de-Blaye

Saint-Paul-de-Blaye, commune rurale à vocation viticole, compte à peine plus de 1000 habitants et ses moyens sont modérés. Aussi, quand la décision est prise de restaurer le presbytère pour accueillir la mairie, les coûts sont observés à la loupe notamment l'isolation du bâtiment aux hauts plafonds et le système de chauffage, prévus par l'architecte. C'est grâce à l'aide du Département, acteur du développement des énergies renouvelables, que la commune a alors pu envisager de supprimer les énergies fossiles, en 2019, avant la crise énergétique.

Renouvelable et économie

La même année, l'Ademe, agence de la transition énergétique, a signé le premier Contrat chaleur renouvelable territorial avec le département de la Gironde. En 3 ans, ce dispositif a permis d'offrir une ingénierie technique et financière personnalisée à plus de 200 maîtres d'ouvrage publics et privés en mobilisant plus de 8 millions d'euros pour les projets. Parmi eux, la commune de Saint-Paul dont l'adjoint au maire chargé des services techniques, Bernard Villeneuve, se réjouit : « Changer la chaudière au fioul pour

une chaudière à granulés bois a coûté 40 000 euros financés à 50% par le Département. C'est moins de gaz à effet de serre et des économies budgétaires réalisées. Les granulés nous coûtent 5 000 euros par an. » Dépassant les objectifs fixés sur la période, le Contrat qui soutient les installations de production d'énergie thermique à partir de la biomasse, de la géothermie, du solaire thermique ou de la récupération de chaleur fatale, a été renouvelé pour 3 ans, jusqu'en 2025. Ce nouveau contrat confie la gestion du Fonds chaleur au Département.

Ingénierie et financements

« Nous avons aussi bénéficié de conseils et d'une assistance technique tout au long de l'opération, » ajoute Jean-Pierre Duez, maire de la commune. En effet, un animateur territorial de l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat de la Gironde) se déplace, élabore une note d'opportunité technique, évalue la viabilité économique du projet et préconise la technique d'isolation. « Pour la mairie de Saint-Paul, nous avons tout misé sur l'isolation des combles par laine

de roche soufflée, » précise le maire. D'autres territoires sont accompagnés par le SIPHEM (Syndicat interterritorial pour l'habitat et la maîtrise de l'énergie) et le SDEEG (Syndicat départemental énergies et environnement de la Gironde). Avec ses trois partenaires, le Département, entrée unique du dispositif, déploie un accompagnement complet utile aux « petites » communes, qui comprend ingénierie et financements. D'ailleurs, 61% des projets inscrits sont portés par des collectivités publiques. Massifier le développement des énergies renouvelables sur les territoires : mission accomplie.

✉ gironde.fr/energiesrenouvelables

Contacts

Département de la Gironde
Direction de l'environnement
✉ chaleur-renouvelable33@gironde.fr
📞 05 56 99 57 84

Mairie de Saint-Paul
✉ saint.paul33@wanadoo.fr
📞 05 57 42 08 01
✉ mairie-st-paul.com

La Dauge, lieu culturel, social et solidaire

Comment résumer ce qui s'expérimente au 17, rue de la Dauge à Saint-André-de-Cubzac ? Il y a 4 ans, quatre associations culturelles du Cubzaguais ont choisi de cohabiter à cette adresse. En ouvrant le lieu et en l'animant ensemble, ils sont passés de colocataires à collectif artistique et rassembleur d'habitants. La Dauge était créée.

#créationartistique #coopération #confiance

D'Asques et d'ailleurs, Foksabouge, Recmedia et L'envers du décor louent un bâtiment de 400 m² qui appartient à la ville. Associations de métiers artistiques et d'ateliers de pratiques autour des arts visuels, sonores et chorégraphiques, elles portent haut et fort les valeurs de partage et d'équité sociale de l'éducation populaire. Expérimentés, ces acteurs sensibles, comme ils se nomment, ont une connaissance et une compréhension fines, nuancées et bienveillantes du territoire qu'ils labourent depuis plus de 40 ans à eux quatre, d'où la capacité à fédérer ses habitants.

En maturation

« Il faut tout un village pour élever un enfant, » sourit Ilyes Falami, directeur de Foksabouge. Ce proverbe africain résume l'aventure de La Dauge et la manière dont ses occupants envisagent le lieu et leurs activités artistiques comme médium d'un projet social et éducatif tout public et notamment pour les jeunes, attirés par le hip-hop et l'audiovisuel. « Ici, on ne cherche pas à produire un résultat avec les gens qui fréquentent le lieu

ou à modéliser une méthode, on vend des prototypes : chaque expérience est unique, » déclare Olivier Desagnat directeur de DaDa (D'Asques et d'ailleurs). Chaque association, avec sa compétence et son talent, a le pouvoir de répondre aux attentes des habitants ainsi qu'aux objectifs des politiques publiques. Polyglottes, ces acteurs parlent aussi bien aux parents des enfants qui viennent à l'aide aux devoirs qu'à leurs professeurs, aux jeunes de l'ITEP (Institut thérapeutique éducatif et pédagogique) qui s'essaient au son, qu'aux personnes éloignées de l'emploi en formation ou aux autres associations qui bénéficient du lieu.

En confiance

Souples, parfois en bordure du cadre, ils n'excluent personne et font bouillir la marmite à projets. La recette, c'est la confiance. Tout ce monde coopère avec d'autres lieux voisins et ensemble, parlent lien social, accessibilité, transition écologique, citoyenneté, engagement, participation ou encore essaimage. « Et toi comment ça va ? est un objet social et culturel inscrit dans les AOC de l'Égalité, porté par La Dauge. Il illustre parfaitement

gironde.fr/associations

Contact

La Dauge

17, rue de la Dauge
33 240 Saint-André-de-Cubzac
05 57 58 19 15
info@ladauge.fr
ladauge.fr



« Garden-party » dans le jardin de La Dauge

Centre de santé du Pays foyen, outil de développement territorial

Pénurie de médecins, difficultés à recruter, accès aux consultations trop long pour la population, la médecine rurale nécessite le soin accru des collectivités locales. Ainsi, en 2019, la communauté de communes du Pays foyen a créé un centre de santé à Sainte-Foy-la-Grande. Aujourd'hui, la structure s'agrandit et trouve peu à peu son équilibre.

#soin #ruralité #développement

Prévue fin 2024, la relocalisation du centre de santé au cœur de la bastide foyenne, dans le bâtiment de l'ancienne Trésorerie mis à disposition de la CdC par la ville, va permettre d'accueillir deux médecins généralistes, un interne, un docteur junior en plus, et un projet de télé-expertise. Dans un quartier politique de la ville, à quelques encablures de l'hôpital et doté d'un parking, sa situation centrale donnera un nouveau souffle au service de proximité, facilitant l'accès aux soins des habitants. Au commencement, l'ARS et le Département ont soutenu son fonctionnement.

Solution durable

« À la différence d'une maison de santé qui regroupe des médecins libéraux, un centre de santé est géré par une association dont les médecins sont salariés. Il fonctionne comme un cabinet médical libéral, » explique le Dr Dufraisse, médecin et coordinateur du centre. « Ce modèle économique correspond aux attentes d'une jeune génération de praticiens, dont près de 80% sont des femmes, qui souhaite réduire son temps de travail et ne pas exercer en libéral, » ajoute-t-il. Il répond aussi aux besoins de la population en fournissant une offre de soins de premier recours complémentaire de l'hôpital tout proche et du libéral vieillissant. L'enjeu est d'attirer de jeunes internes en fin d'études qui doivent effectuer un stage d'une durée de 6 mois. Le Dr Dufraisse et sa collègue accompagnent déjà

des apprentis médecins vers l'autonomie professionnelle. « Avec des locaux plus grands, nous en accueillerons plus et nous améliorerons l'offre de soins, » souhaite-t-il.

Développement territorial

« Le centre de santé est un petit laboratoire, une pépinière de médecins juniors, » ose Christophe Chaluleau, directeur général des services de la CdC. « C'est un outil qui s'inscrit plus largement dans le projet de territoire de la CdC du Pays foyen. Non seulement il contribue à réduire l'exode rural médical en incitant les médecins à venir et à rester, mais sa présence est une force de proposition pour l'attractivité du territoire, pour sa croissance démographique et économique. »

Prochainement, le nouveau centre de santé du Pays foyen



Maïlys Cossart, directrice adjointe chargée des services à la population et à la cohésion sociale, précise : « Il est également un levier pour le renforcement des infrastructures locales et des mobilités alternatives essentielles à la campagne, comme la mise en œuvre du transport d'utilité sociale. » La relocalisation du centre de santé va mobiliser un investissement de 372 000 euros et représente l'aboutissement d'une dynamique commune des élus et des acteurs du territoire pour l'ancre des services de proximité. « C'est l'une des déclinaisons du projet de territoire du Pays foyen pour lequel la CdC prévoit d'investir 20 millions d'euros dans les 7 ans à venir, » conclut Christophe Chaluleau.

gironde.fr/collectivites

Contacts

Centre de santé du Pays foyen

33 220 Sainte-Foy-la-Grande

05 54 19 00 50

secretariat@cdspaysfoyen.fr

CdC du Pays foyen

paysfoyen.fr

Réseau Médoc tiers-lieux, nouveau pôle ESS

Le réseau des tiers-lieux du Médoc est né en 2019. Animateur et pôle ressources pour les acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire, le réseau accompagne localement leurs projets. Repéré par la mission territoriale Médoc, le Département l'a reconnu comme Pôle ESS, fin 2023.

#pôleESS #faireavec #incubateur

Issu de La Cocotte-Minute, tiers-lieu de co-working à Lesparre-Médoc, Réseau Médoc tiers-lieux a été créé par un collectif de tiers-lieux et le PNR Médoc (Parc Naturel Régional). L'association s'est structurée avec le soutien de la Coopérative des tiers-lieux, de la Région et du département de la Gironde. Sa contribution au développement d'une dynamique collective et coopérative locale rejoint la politique départementale d'animation des territoires et d'appui à l'émergence de pôles ruraux de l'ESS en Gironde. La convention d'une durée de 2 ans assortie d'un financement de 20 000 euros par an, permettra notamment de pérenniser son incubateur de projets de l'économie sociale et solidaire : ESS'Pairs Médoc.

Rose comme la Parenthèse (...)

Sabine Andrzejewski et Anne-Sophie Ferrier, présidente et vice-présidente de l'association Rose Médoc depuis 2022, ont créé un lieu de soins de support pour les femmes, au cœur de Lesparre-Médoc : La Parenthèse (...) rose. L'éloignement géographique et le manque de services de proximité est la double peine du cancer. « Se soigner à Bordeaux représente en moyenne 7 000 km de trajets. Certaines femmes n'ont plus l'énergie, ni les moyens de suivre les soins non médicaux, pourtant essentiels au rétablissement, comme la sophrologie ou une activité physique adaptée. C'est le socle du projet de Rose Médoc, » expliquent-elles.

L'idée de créer un lieu a germé et un collectif de femmes est né. « Nous n'avions pas la connaissance du milieu associatif et de ses rouages. Ce sont les rencontres, les mises en lien et l'accompagnement de Réseau Médoc tiers-lieux qui ont aidé à constituer l'association, à construire un budget et s'informer sur les possibilités de financements », raconte Sabine. L'incubateur a fait bouillir le projet et mis la structure sur des rails, accompagné par d'autres partenaires comme le PTS (Pôle territorial des solidarités) du Médoc.

Richesses d'un territoire

« Ce nouveau tiers-lieu a accompagné 88 femmes en un an. Aujourd'hui confrontée au développement de son activité, l'association a un cap à passer, » analyse Aurélie Degoul, vice-présidente du Réseau et facilitatrice de l'incubateur. ESS'pairs Médoc facilite et coordonne l'accompagnement local au lancement des projets mais aussi dans leur avancement. « L'accompagnement n'est pas linéaire. D'autres tiers-lieux partagent les mêmes valeurs, aident d'autres projets à se structurer et coordonnent des ateliers. » La philosophie des acteurs de l'ESS est de faire du lien, d'être solidaires et pairs-aidants.



Réseau Médoc tiers-lieux, pôle ESS

« Être désormais identifié pôle ESS, avoir la reconnaissance institutionnelle, nous permet de jouer ce rôle dans l'écosystème des tiers-lieux et leur incubation, de faire du lien avec les collectivités locales en termes de développement économique et de richesses pour le territoire. Travailler l'ancrage territorial est primordial, » conclut-elle. Créer un tiers-lieu n'est pas forcément synonyme de création d'emplois, mais faire vivre des services en proximité est une véritable création de richesses pour un territoire.

gironde.fr/ess

Contacts

Réseau Médoc Tiers-Lieux
33 340 Lesparre-Médoc
✉ medoc.tierslieux@gmail.fr
☎ medoc-tierslieux.fr
Rose Médoc - La Parenthèse rose
42, rue Jean-Jacques Rousseau
33340 Lesparre-Médoc
✉ contact@rosemedoc.fr

Accessibilité des bâtiments publics

Le handicap a été déclaré grande cause départementale en 2024 : pour permettre l'inclusion de toutes les personnes en situation de handicap et leurs proches, Gironde Ressources et le CAUE peuvent aider à la décision. De plus, un nouveau règlement d'intervention a été voté pour accompagner les communes dans la mise en accessibilité des bâtiments qui accueillent des services aux publics.



Gironde Ressources et le CAUE

Aide à la décision pour les travaux d'accessibilité des établissements recevant du public (ERP).

Modalités d'accompagnement

- ▶ Bénéficiaires : communes adhérentes
- ▶ Accompagnement préalable intégrant :
 - La visite diagnostic des bâtiments et ERP à expertiser
 - Les propositions de travaux simples pour les rendre accessibles
 - Les préconisations de travaux plus complexes à réaliser pour les rendre accessibles
 - L'assistance à la rédaction du cahier des charges pour la consultation d'un bureau d'étude spécialisé
- ▶ Sensibilisation et information des acteurs concernés, des élus, des personnels des services techniques des collectivités locales sur les mises aux normes des différents types d'établissements.

Livrables

- ▶ Remise d'un rapport d'étude de faisabilité, guide de l'accessibilité
- ▶ Élaboration du cahier des charges de consultation d'un bureau d'études spécialisé

Contacts

Gironde Ressources
05 56 99 57 70
✉ contact@gironderessources.fr
CAUE
05 56 97 81 89
✉ contact@cauegironde.com

Direction de la Coopération et du Développement des Territoires (DCDT)

Règlement d'intervention pour les travaux et équipements de mise en accessibilité des bâtiments publics

Bénéficiaires : Communes de moins de 10 000 habitants

Nature des équipements et, ou travaux subventionnables

- ▶ Les travaux et équipements liés à la mise aux normes et notamment :
 - Les travaux d'aménagement et les équipements des circulations extérieures
 - Les équipements de mise en accessibilité des bâtiments, rampes d'accès, équipements sanitaires...
 - Les aménagements liés à l'amélioration de l'accueil pour les personnes en situation de handicap psychique.

L'autofinancement du maître d'ouvrage doit être de 20 % minimum. Le versement de la subvention départementale s'effectuera sous forme d'annuités.

Contact

DCDT
05 56 99 66 37
✉ dgat-dcdt@gironde.fr

Pour aller plus loin...

Le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement)

Il propose un accompagnement dans la mise en œuvre de stratégies et de projets d'accessibilité sur les bâtiments, espaces publics et transports.

✉ cerema.fr/fr/activites/services/



Marcelle, le recours aux droits

Dans la salle du conseil de la mairie de Saint-Vivien-de-Médoc, le même profil réunit les 15 participants : des femmes, des hommes de plus de 60 ans, allocataires du RSA mais sortis des radars de l'insertion professionnelle. Isolés ou vulnérabilisés, ils ne sont plus accompagnés par un conseiller. Marcelle Cabanes, 63 ans, est venue avec sa fille.

Le non-recours aux prestations sociales accroît le risque de précarité et d'isolement des personnes qui ne bénéficient pas des aides ou des droits auxquels elles pourraient prétendre. Aujourd'hui, pour limiter l'ampleur du phénomène qui atteint 34% pour le RSA (Revenu de solidarité active), le PTS (Pôle territorial des solidarités) du Médoc a rassemblé les personnes dans cette situation. La mission insertion et le CLIC chargé de l'autonomie s'associent pour effectuer des évaluations globales, lever les freins de santé ou de vulnérabilités, et éviter la rupture d'allocation à un public arrivé à un âge charnière de sa vie. Une nouvelle initiative qui s'inscrit dans l'expérimentation Territoires zéro non recours, appel à projets pour lequel le Département a été retenu en 2024, pour trois ans. Deux missions territoriales sont ciblées : le Pays foyen et le Nord Médoc.

Éviter la rupture d'allocation

Marcelle, courageuse, livre un témoignage clair : « J'ai travaillé toute ma vie, dans la restauration, chez des particuliers ou dans des écoles où je faisais le ménage, mais mon corps n'en peut plus. Licenciée, je me suis inscrite à Pôle Emploi, puis j'ai touché le RSA mais je n'ai jamais suivi de parcours d'insertion professionnelle ni rencontré mon référent Pôle Emploi. Depuis 10 ans, avec mes problèmes de santé, je ne peux plus travailler et j'étais inquiète, j'avais peur de perdre le RSA », confie-t-elle en montrant son dos opéré

et ses deux poignets enfermés dans des attelles. En effet, le versement du RSA aurait dû être interrompu faute d'accompagnement actif et obligatoire dans le contrat d'insertion. Cependant, l'évaluation personnalisée effectuée à Saint-Vivien-de-Médoc va lui permettre de poursuivre son parcours et d'être accompagnée par une assistante sociale de la MDS (Maison du Département des solidarités) de Lesparre-Médoc. La travailleuse sociale soulagera ainsi la fille de Marcelle qui, devenue aidante, l'accompagne dans toutes ses démarches. Marcelle a cumulé des emplois à temps partiel, précaires, elle vit seule et ne bénéficiera que d'une « petite retraite ».

« J'étais inquiète, j'avais peur de perdre le RSA... »

Aller vers les publics perdus de vue

Cécile Huguet-Poublan, responsable territoriale insertion au PTS Médoc, explique la situation : « Nous déléguons l'accompagnement à Pôle Emploi pour l'insertion des allocataires, mais à cet âge et souvent pour des raisons de santé liées à des métiers usants, ces publics ne sont plus en recherche d'emploi et nous les perdons administrativement, techniquement. L'accompagnement n'existe plus mais le RSA est toujours versé,

ainsi nous avons pu les identifier et aller les chercher. » Un transport individualisé a d'ailleurs été organisé ce matin-là, solution de mobilité alternative pour conduire les personnes à Saint-Vivien-de-Médoc. Pendant ce temps, dans le Bus en + stationné sur la place du marché, l'équipe du Dr. Sara El Alaoui, responsable territoriale autonomie du Médoc, écoute individuellement les allocataires et évalue leur degré d'autonomie ou leur isolement. « Pour la première fois, nous effectuons une évaluation la plus globale possible, insertion et autonomie, avant la retraite qui arrive. Nous ramenons aussi ces personnes perdues de vue vers le lien social, » dit-elle. Avant d'entrer dans le Bus en +, Marcelle révèle qu'aujourd'hui « elle aspire à la paix, vieillir sans avoir mal nulle part et profiter de ce qui lui reste : ses quatre enfants et ses petits-enfants. »

☞ gironde.fr/insertion

Contacts

**Département de la Gironde
Direction de l'insertion
et de l'inclusion**

📞 05 56 99 33 33

✉️ dpii@gironde.fr

**Pôle territorial des solidarités
du Médoc**

33 480 Castelnau-de-Médoc

📞 05 57 88 84 90

Le Bus en +

En Médoc

et Haute Gironde

📞 06 26 60 29 17

